

Concours : 1er concours

Epreuve : Culture générale

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de la feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.



Être citoyenne et citoyen aujourd'hui.

Jean Fourastié évoquait le grand espoir du ~~XIX~~^{XX}ème siècle comme le fait que l'Homme, après avoir travaillé la terre et la matière, se travaillerait lui-même. Cette valorisation de l'individu a conduit à un résultat contrasté aujourd'hui, en ce que l'homme a perdu en appartenant collective ce qu'il a gagné en pouvoir individuel. Être citoyenne et citoyen dans la société contemporaine n'est ainsi plus une évidence, ce vécu commun étant concurrencé par une multitude de vécus individuels.

En effet, la notion même de citoyenneté est liée au collectif, en ce qu'elle a pour origine le terme *ciuitas*, qui signifie avoir droit de cité. Elle caractérise ainsi l'appartenance à un ensemble territorial et politique. D'origine grecque, ce concept est tombé en désuétude pendant plusieurs siècles en France avant de réapparaître durant la période révolutionnaire. Si être citoyen est ainsi un vécu aux racines historiques anciennes, il n'en est pas de même pour le vécu de citoyenne. Malgré le caractère désormais universel, au sein de la nation, et intangible de cette caractéristique, ses titulaires ont longtemps été restreints, comme en témoigne la longue exclusion des femmes à la fois de ce statut, et de ses effets. Outre ces considérations, la citoyenneté est aujourd'hui envisagée comme un vécu intime et collectif, une appartenance qui serait éprouvée de façon commune. Être citoyenne et citoyen n'est ainsi pas synonyme de posséder le statut de citoyen ou de citoyenne. C'est une caractéristique de l'Homme, qui sert de fondement à tous ses droits et devoirs, et qui en est également la justification. Être citoyen et citoyenne aujourd'hui rassemble ainsi deux types de libertés, au sens

N°

1..12.

de Benjamin Constant, la liberté des Anciens, qui correspond à des droits et devoirs politiques au sein de la cité et de l'état, et la liberté des Modernes, qui se rapproche plus des droits et libertés liés à l'individu et sa dignité.

Cependant, si cette notion apparaît circonscrite dans ses titulaires et ses effets théoriques, comme l'illustre la consécration de ce rôle au sein de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 et la Constitution du 4 octobre 1958, son vécu pratique et concret apparaît difficile à distinguer. Être citoyenne et citoyen apparaît ainsi, comme le suggère l'avènement d'un certain individualisme illustré par Jean Fouratié, ne plus représenter un vécu commun mais des vécus disparates. Ce phénomène est mis en œuvre par un certain rejet des valeurs communes au sein de la société contemporaine, et un amoindrissement des devoirs, dans le couple droits et devoirs du statut de citoyen. Bentham définissait ainsi les devoirs comme des cercles concentriques, les premiers devoirs étant eus envers nous-même et nos proches, et s'étendant jusqu'aux devoirs eus envers la collectivité. Il semble ainsi que le nouveau vécu citoyens s'arrête aux premiers, transformant la citoyenneté en un lieu utilisable librement. Cette évolution est renforcée par la concurrence qui subit la notion de citoyen, non seulement par des notions plus larges comme la citoyenneté européenne ou mondiale, ou des notions plus restreintes comme l'appartenance communautaire, religieuse ou genre.

Ces évolutions interrogent donc sur la réelle signification du vécu citoyen aujourd'hui, est-ce toujours le socle des relations politiques, sociales et culturelles des individus, le socle de leurs droits et de leurs devoirs, ou ce vécu est-il devenu si individualisé qu'il a perdu toute substance?

Il apparaît ainsi que si le vécu citoyen présente l'avantage de racines anciennes et solides, cette historicité n'est pas suffisante pour surmonter la différenciation des vécus (I). Ce phénomène a ainsi pour conséquences la fin d'un vécu commun de la citoyenneté, porteur de profondes fractures (II). Pourtant, la volonté de dépassement de l'individualisme permet de renouveler et d'enrichir le vécu citoyen, au service de plus de solidarité et d'inclusion (III).

I. Un vœu citoyen aux racines anciennes et éprouvées, ne permettant toutefois pas de dépasser la différenciation des vœux à l'œuvre aujourd'hui.

Si le fait d'être citoyenne et citoyen est une notion éprouvée, héritière de conceptions historiques de l'état et de la cité (A), ces fondements ne permettent pas de rassembler aujourd'hui autour d'un vœu citoyen commun (B).

A) Un vœu citoyen éprouvé, héritier de conceptions antiques de l'état et de la cité, au fondement de la société contemporaine.

La notion de citoyen, et par conséquent son vœu, prend racine dans l'héritage politique grec. Le vœu citoyen, s'il n'est pas universel, est au centre de la vie en commun, que ce soit pour les citoyens, qui participent à la politique, la justice et l'exercice du pouvoir en général, ou pour les non-citoyens, qui sont pour certains directement rattachés à des titulaires de cet état, tel les femmes ou les esclaves. La citoyenneté y est vécue comme un devoir et un droit, dont l'exercice est constitutif à l'existence de la cité. Cette centralité est illustrée de façon dramatique par le tableau de Jacques-Louis David de 1787 La mort de Socrate, qui symbolise le choix de ce dernier d'accepter sa mort, en 399 avant Jésus-Christ, plutôt que de renoncer à l'exercice de sa citoyenneté dans toutes ses formes. En effet, il choisit non seulement de se soumettre à ses devoirs dans sa forme la plus extrême, c'est à dire en acceptant les lois de la cité jusqu'à la mort, mais il refuse également que l'on l'ide son vœu de citoyen en l'empêchant de s'exprimer. Il apparaît ainsi que non seulement être citoyen oblige envers soi et les autres, mais que ce vœu est intrinsèque à l'Homme, qu'il ne peut s'en départir.

Si la remise en avant de la notion de citoyen durant la période révolutionnaire peut apparaître moins dramatique dans ses effets, l'idée d'en faire une notion socle de la vie politique et sociale demeure. Le choix du terme citoyen est ainsi porteur d'une volonté de mise en commun du vœu par une égalisation des droits et devoirs de chacun. Cette idée, consacrée par le texte de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 est au fondement de la société contemporaine. Le rappel de l'égalité des citoyens à l'article

premier de la constitution du 4 octobre 1958, et le choix du triptyque "Liberté - égalité - fraternité" comme devise républicaine témoin de cette persistance d'une volonté d'un vécu commun des droits et devoirs de chacun. L'homme n'est ainsi plus enfant de Dieu, fils au père, ou titulaire d'une charge, il est désormais citoyen, dénominateur commun de son lien avec tous les autres individus de la Nation. Si cet universalisme français masque les différences, comme en témoigne le rejet de la reconnaissance d'un peuple Corse par le Conseil Constitutionnel en 1991 ou l'interdiction des statistiques ethniques et religieuses en France, il fallut un certain temps avant que cet idéal comprenne tous les individus. Les droits des femmes sont en effet égaux à ceux des hommes depuis peu de temps, tandis que la fin du retrait du droit de vote aux majeurs protégés l'est encore plus.

B) Un vécu citoyen qui peine à rassembler autour d'une appartenance commune.

Cependant, cet average historique ne permet non seulement pas d'éviter une cure collective du vécu citoyen, mais ne mène pas non plus hors d'atteinte d'une cure individuelle. En effet, si en 1789 la question était celle de droits politiques, les revendications actuelles des citoyens font transparaître une volonté d'égalisation effective, au travers de droits économiques, sociaux et culturels. La volonté d'une prise en charge des risques de la vie humaine, ainsi que ceux induits par la société industrielle, sont caractéristiques du passage à ce qu'Ulrich Beck nomme La société du risque. Être citoyen et citoyenne ne signifie ainsi plus posséder le droit de vote ou participer à la démocratie, mais aussi d'être protégé de la même manière. Or, l'expérience humaine étant par essence inégalitaire, ces revendications créent une fracture dans le vécu collectif de la citoyenneté, le dénominateur commun ne reposant plus seulement sur les mêmes droits politiques mais aussi sur la même protection. Ce phénomène est renforcé par une cure individuelle du vécu citoyen, les individus se représentant en premier lieu par leur individualité, et non plus par leur appartenance collective à la citoyenneté. L'intérêt individuel est de ce fait mis en avant, comme le théorise Adam Smith dans son ouvrage Des origines et des causes de la richesse des Nations. La volonté d'une vie collective fondée sur un même statut est ainsi réduite par une toute puissance individuelle, qui amoindrit le vécu citoyen.

Concours : 1er concours

Epreuve : Culture générale

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de la feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.



Cet affaiblissement du vœu collectif de la citoyenneté, outre une renouciation aux idéaux révolutionnaires, se traduit par une profonde recomposition de la structure sociale, qui s'appuie désormais sur une solidarité organique et non plus mécanique, au sens d'Emile Durkheim. Ces bouleversements produisent ainsi un approfondissement des fractures sociales, rendant conflictuel le vœu citoyen.

II. La fin du vœu commun de la citoyenneté est porteuse de fractures profondes au sein de la société actuelle.

La multitude des vœux citoyens est porteuse d'une fracture entre le vœu des citoyennes et des citoyens (A), et apparaît concurrencée par d'autres appartenances (B).

A/ Le vœu citoyen divuité entre citoyennes et citoyens.

Héritière de l'exclusion initiale des femmes non seulement de la citoyenneté en elle-même, ou de ses effets, cette fracture avait pu sembler être réduite par l'obtention d'une égalité formelle au niveau des droits et devoirs citoyens. Cependant, la revendication d'un vœu citoyen commun du point de vue théorique et effectif a remis en cause cet équilibre. Illustré par Pierre Bourdieu dans La Domination masculine, l'inégalité du vœu des femmes est établie par de nombreux auteurs, sur des thématiques aussi large que les droits et libertés sexuels et reproductifs, tels que décrit par Françoise Héritier ou Noni Challit, la sécurité ou l'accès aux soins. La multitude d'ouvrages, de podcast ou de œuvres cinématographiques sur cette fracture illustre la centralité du vœu de citoyenne, placé en opposition à celui

de citoyen, dans la société contemporaine. Il apparaît ainsi que l'appartenance collective à une citoyenneté a été supplantée par une appartenance dépendante du genre, qui n'est plus gommée par l'universalisme indifférent de la notion de citoyen. Cette fracture conduit ainsi à encadrer les politiques publiques non plus de façon universelle, mais en prenant en compte un vécu citoyen sexué, tel que l'illustre la mise en place de binômes paritaires pour les élections départementales.

B/ Le vécu citoyen concurrencé par d'autres appartenances collectives.

La citoyenneté ne transmettant plus un vécu collectif encadré comme une appartenance collective à un groupe, cette identité d'appartenance semble avoir été remplacée par d'autres dénominations. Ainsi, la religion, en ce qu'elle véhicule un être collectif apparaît pour certains comme un palliatif. Ce retour à une appartenance religieuse fondatrice apparaît comme cyclique, les idéaux de 1789 ayant cherché dans une certaine mesure à supplanter le vécu religieux par un être citoyen. Cependant, comme le théoricien Alain Badiou dans Le siècle, l'homme apparaît vide, sans repère si la religion ne le guide plus. Et si le remplacement de cette appartenance par une religion citoyenne ne remplit plus son rôle, la tentation de revenir aux fondements religieux peut apparaître forte. Le même phénomène semble par ailleurs être à l'œuvre dans la vie politique. En effet, l'être citoyen ne transmettant plus une expérience transcendante et commune, une certaine tendance au repli sur un plus petit groupe ou une extrémisation peut apparaître. Les citoyens, enfermés dans une appartenance plus restreinte, créant des bulles de filtres, tel que l'illustre Eli Pariser dans son ouvrage Filter Bubble (2011), ne peuvent plus accéder au vécu collectif de la citoyenneté. Ce phénomène renforce ainsi, tel une prophétie auto-réalisatrice (Merton), un enfermement ou une appartenance restrictive et extrême, qui entre en conflit direct avec l'être citoyen.

Cet amoindrissement du vécu citoyen, loin d'apparaître comme irrépressible, semble pouvoir être combattu par une re-composition de la notion même de citoyenneté, qui ne paraît plus à même de prendre en compte la façon d'être collectivement dans la société contemporaine.

III - Le dépassement de l'individualisme au service d'un être citoyen renouvelé, vecteur d'un lien social fondé sur la solidarité et l'inclusion.

La nécessité de repenser le vécu citoyen permet d'envisager une recomposition de la façon d'être citoyen dans la politique (A) et entre les citoyens (B).

A) La recomposition de la façon d'être citoyen dans la vie politique.

Le vécu citoyen nécessite un vécu physique et intellectuel, pour permettre une réelle appartenance à un ensemble. Ainsi, la volonté de rapprochement géographique de la politique et de la démocratie du citoyen participe de cette nouvelle manière d'être uni à vis de la citoyenneté. Illustrée symboliquement par l'inscription de la décentralisation au sein de la Constitution du 4 octobre 1958, cet objectif a été récemment réactualisé par la loi 3DS qui cherche à recréer un vécu collectif par la prise en compte des différences locales, et par la politique du Dernier Kilomètre. Cette idée, mise en avant par la Défenseuse des droits Claire Hédon, permet de rapprocher le vécu citoyen d'une effectivité réelle, en ne laissant aucun individu de côté. Permettant de contrer les fractures géographiques mises au jour par Christophe Guillé, dans son ouvrage La France périphérique, comment on a sacrifié les classes populaires, cette initiative a pour but de rendre accessible à tous un être citoyen effectif.

Du point de vue intellectuel, la prise en compte de nouvelles manières d'être citoyen, non plus seulement par le vote mais par des formes diverses de participation et d'engagement, a pour objectif de faire du vécu citoyen aujourd'hui un vécu dynamique, inclusif et participatif. Le développement quociatif, la valorisation du service national universel ou le référendum d'initiative populaire, par leur diversité, peuvent permettre à chacun de se saisir de son statut de citoyen.

B) La recomposition de la façon d'être citoyen uni à uni des autres citoyens.

Deux aspects permettent d'illustrer cette volonté de réinventer le lien social qui est à la base de l'être citoyen :

N°

7.19

la valorisation de la solidarité et la mise en avant des valeurs républicaines. Ainsi, la politique actuelle de prise en compte accrue du statut de proche aidant participe de cette idée que la citoyenneté est un vécu intellectuel mais aussi concret, qui implique une solidarité réelle. De la même façon, le développement du service civique, dans une logique certaine de solidarité, notamment intergénérationnelle, vise à créer une conscience collective et une appartenance commune, liée à la citoyenneté. Ces initiatives sont en lien direct avec une volonté de renforcement du socle des valeurs républicaines, permettant de faire des droits théoriques des droits effectifs pour tous. Inutile au travers du para-sport, ou de l'organisation des Jeux Olympiques, cette volonté se transmet par toutes les manières de vivre sa citoyenneté, notamment au travers du sport. Cela permet ainsi de recréer du tissu social hors des groupes d'appartenance familiaux ou communautaires. Finalement, c'est surtout par l'école que transite cette idée d'un vécu citoyen. En permettant l'apprentissage des valeurs républicaines et de la vie collective, elle transmet le vécu réel de ce qu'est être citoyen, dans ses droits et ses devoirs. La politique éducative, illuminée par le pass culturel mis en place en 2020, vise ainsi à contrer l'influence des groupes d'appartenance primaire et revaloriser une appartenance plus collective qu'est la citoyenneté.

Être citoyenne et citoyen aujourd'hui, malgré un ancrage historique et symbolique fort, ne semble plus être évident. Le vécu collectif intrinsèque à cette notion a été heurté par une différenciation des vécus qui a créé des façons d'être et non plus un exercice commun et collectif d'une citoyenneté. Ces bouleversements ont contribué à une désaffection de l'exercice des devoirs politiques, au profit d'un repli sur des appartenances plus restreintes. La revalorisation des liens horizontaux et verticaux apparaît cependant témoin d'une recomposition de l'être citoyen, afin d'interpréter les nouvelles revendications et façon d'être, venant par la même une identification collective. La mise en place des Nuits du Droit, permettant une rencontre entre les lieux de citoyenneté, que ce soit les palais de justice ou les lieux du pouvoir législatif, témoigne

Concours section : 1er concours d'accès
Epreuve matière : Connaissance du monde contemporain
N° Anonymat : **CDBNQ528 CN** Nombre de pages : 12

19 / 20

Concours :

Epreuve :

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de la feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.



du succès de ce vœu citoyen concut.

N°

9.13.